

Budgets / Comptes / Bilan MCH2

Directives relatives à la structure des fichiers à transmettre au SCom

Bases légales

- < Loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo ; RSF 140.6)
- < Ordonnance sur les finances communales du 14 octobre 2019 (OFCo ; RSF 140.61)

La législation sur les finances communales précise les normes de présentation, de contenu et de transmission des budgets, comptes et bilan des collectivités locales (art. 7 à 16 LFCo ; art. 7 à 12 OFCo).

Documents à transmettre au SCom

Afin d'intégrer les données comptables et d'établir les statistiques financières des collectivités locales (communes, établissements communaux, associations de communes et bourgeoisies), le Service des communes (SCom) dispose d'une nouvelle application informatique *FINSTA finances et statistiques* qui reprend ces données intégralement et sans opérations manuelles.

Pour ce faire, les budgets, comptes et bilan doivent être fournis par fichiers informatiques et selon les normes définies plus loin. Afin d'en faciliter la transmission, ils doivent être déposés sur la plateforme de partage *Platcom* entre l'État et les communes, par ailleurs déjà utilisée pour d'autres transferts de fichiers ou d'informations.

Pour des raisons de contrôle, de comparaison et d'archives, les documents approuvés doivent également être envoyés par **courriel – uniquement – en version PDF** au SCom à l'adresse SCom@fr.ch (*merci de ne pas envoyer ces documents par courrier postal !*) :

Documents à transmettre au format PDF

- < Budget / Compte de résultats détaillé selon la classification fonctionnelle (**par tâches**)
- < Budget / Compte des investissements détaillé selon la classification fonctionnelle
*Les budget et compte doivent être présentés avec la structure FFFF.CCCC.DD (4.4.2).
Ils présentent les totaux et sous-totaux ; les montants ne doivent pas être arrondis au franc.*
- < Budget / Compte de résultats détaillé selon la classification comptable (**par natures**)
- < Budget / Compte des investissements détaillé selon la classification comptable
*Les budget et compte doivent être présentés avec la structure CCCC (4 chiffres).
Ils présentent les totaux et sous-totaux ; les montants ne doivent pas être arrondis au franc.*
- < Budget / Compte de résultats à 3 niveaux (par natures)
- < Bilan (5.2) → *pour les comptes uniquement*
Le bilan doit être présenté avec la structure CCCCC.DD (5.2).

Ces documents peuvent être transmis en un seul ou plusieurs fichiers PDF.

Ces documents comptables doivent au minimum être accompagnés des documents suivants :

- < Rapport de la commission financière
- < Rapport succinct de l'organe de révision → *pour les comptes uniquement*
- < Indicateurs financiers avec la formule / le formulaire de calcul
- < Flux de trésorerie

FINSTA finances et statistiques des collectivités publiques locales

Directives relatives à la structure des fichiers électroniques à transmettre

Les normes de présentation et la structure des fichiers à transmettre au SCom doivent être scrupuleusement respectées. À défaut, les données ne pourront être intégrées dans l'application FINSTA et les fichiers seront renvoyés à la collectivité.

Fichiers à transmettre au format Excel

Les budgets et comptes suivants doivent être livrés dans des fichiers distincts :

- < Budget de résultats
- < Budget des investissements
- < Compte de résultats
- < Compte des investissements
- < Bilan

1. Format des fichiers

Seul le format suivant est autorisé : **Excel « .xlsx » à partir de Windows 2007.**

Le format Excel « .xls » n'est pas autorisé, ni quelque autre format tabulaire, car ils ne sont pas reconnus par l'application FINSTA.

2. Nom des fichiers

Nous suggérons que les fichiers déposés conservent une titlature cohérente et harmonisée, avec l'année concernée, par exemple :

- Budget de résultats **BR23.xlsx**
- Budget des investissements **BI23.xlsx**
- Compte de résultats **CR23.xlsx**
- Compte des investissements **CI23.xlsx**
- Bilan **Bilan23.xlsx**

Lors du dépôt du fichier sur Platcom, il sera automatiquement renommé (pour le SCom) avec le nom du fichier, le numéro OFS des communes ou le numéro SCom des autres collectivités, ainsi que l'année.

Un exemple de fichiers Excel avec les documents comptables à transmettre au SCom est annexé.

3. Structure et contenu des données

Les cinq fichiers doivent respecter les consignes suivantes :

- < Il n'y a qu'une seule ligne par numéro de compte spécifique car les doublons bloquent l'application FINSTA. Un compte peut toutefois être subdivisé en utilisant le degré de détail (p.ex. *0120.3000.01*, *0120.3000.02*, etc.).
- < Il ne doit pas y avoir de lignes ni de colonnes intermédiaires vides.
- < Les éventuels comptes nuls doivent indiquer le montant « **0.00** ».
- < L'ordre et le nombre des colonnes doivent être strictement respectés.
- < Seuls peuvent être utilisés les numéros de compte (degrés de détail .DD exceptés) figurant dans le plan comptable MCH2 publié dans la *Directive de comptabilité 01 / Plan comptable* : [lien direct](#)
- < Il ne doit pas y avoir de sommes totales ni intermédiaires (p.ex. totaux intermédiaires par sous-groupes ou sous-fonctions).
- < Les budgets et comptes ne doivent pas contenir les reports au bilan (natures *9000* ou *9001* pour les résultats, natures *5900* et *6900* pour les investissements), ils doivent refléter les résultats effectifs avant clôture.
- < Par contre le total des actifs et le total des passifs doivent être égaux : les reports du compte de résultats et du compte des investissements doivent être comptabilisés.
- < L'intitulé du compte doit contenir au maximum 250 caractères.
- < Toutes les indications doivent correspondre aux comptes de la collectivité qui sont publiés.

Exemple de fichier pour le budget *et* le compte de résultats

Tableau à 5 colonnes avec en première ligne du fichier Excel les titres des colonnes, ensuite les données :

<i>Fonction</i>	<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
0110	3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	25603.25	
0110	3100.00	Matériel de bureau	3024.55	
0110	3130.00	Prestations de services de tiers (téléphone, frais de port, frais bancaires)	12875.00	
...	...	AUTRES COMPTES...
0120	3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	178984.40	
0120	3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC de l'employeur, frais administratifs	12547.65	
0120	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	15784.65	
0120	3100.00	Matériel de bureau	0.00	
0120	4210.00	Emoluments administratifs		758.00
...	...	AUTRES COMPTES...
1500	3151.00	Entretien d'appareils et de véhicules de pompiers	2896.55	
1500	4200.00	Taxes d'exemption		7850.00
...	...	AUTRES COMPTES...
9300	3622.00	Péréquation financière intercommunale - Instrument des ressources	0.00	
9300	4621.00	Péréquation financière intercommunale - Instrument des besoins		25879.00
9300	4622.00	Péréquation financière intercommunale - Instrument des ressources		358752.00
9500	4601.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules		5742.60
9710	4699.10	Redistribution de la taxe CO ₂		17.00
...	...	AUTRES COMPTES...

- Classification fonctionnelle** Numéro de la fonction au format **FFFF** à 4 chiffres
La colonne des numéros de fonction est séparée de celle des numéros de compte.
- Classification comptable** Numéro du compte au format **CCCC.DD**, compte à 4 chiffres et degré de détail **CCCC.DD** à 2 chiffres séparés par un point « . », soit :
 - 3CCC.DD pour les charges de résultats
 - 4CCC.DD pour les revenus de résultats
- Libellé du compte** Le libellé est explicite et correspond à celui du logiciel comptable propre à la collectivité.
- Charges / Revenus** Exemple de format des montants requis : **25603.25**
 Les deux décimales sont séparées par un point « . »
 Les montants ne doivent contenir aucun autre caractère de séparation de milliers tel qu'une apostrophe « ' » ou une virgule « , ».

Le compte ne doit pas contenir l'opération de clôture (compte de report au bilan 9000 ou 9001), mais doit présenter le résultat effectif.
- Format des colonnes** Les quatre colonnes *Fonction / Compte / Charges / Revenus* ont le format « Nombre », surtout pas « Texte ».

La colonne *Libellé* a le format « Texte », éventuellement « Standard ».

Exemple de fichier pour le budget *et* le compte des investissements

Tableau à 5 colonnes avec en première ligne du fichier Excel les titres des colonnes, puis les données :

<i>Fonction</i>	<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
0290	5040.00	Réfection de l'administration communale	250018.00	
...	...	AUTRES COMPTES...
2170	5030.00	Réfection des installations sportives de l'école	0.00	
2170	6310.00	Subvention cantonale pour la réfection d'installations sportives de l'école		58210.00
2170	6360.00	Participation de tiers pour la réfection d'installations sportives de l'école		15000.00
...	...	AUTRES COMPTES...
6150	5010.01	Réfection de routes suite aux intempéries	75268.85	
6150	5010.02	Réfection de la route du Midi	12634.80	
6150	5010.03	Construction du carrefour Est	1260302.00	
6150	5040.00	Construction de l'arrêt de bus, route du Levant	8590.30	
6150	6310.00	Subvention cantonale pour la réfection des routes suite aux intempéries		12305.00
6150	6310.01	Subvention cantonale pour la réfection de la route du Midi		0.00
...	...	AUTRES COMPTES...
7101	5031.01	Remplacement de la conduite d'eau de Bellevue	85998.65	
7101	5620.00	Raccordement au réseau de l'AEJ	17980.00	
7201	5032.01	Réfection des canalisations PGEE	54667.60	
7201	5032.02	Réfection des canalisations - Secteur Jura	0.00	
...	...	AUTRES COMPTES...

- Classification fonctionnelle** Numéro de la fonction au format **FFFF** à 4 chiffres
La colonne des numéros de fonction est séparée de celle des numéros de compte.
- Classification comptable** Numéro du compte au format **CCCC.DD**, compte à 4 chiffres et degré de détail **CCCC.DD** à 2 chiffres séparés par un point « . », soit :
 - 5**CCCC.DD** pour les dépenses d'investissements
 - 6**CCCC.DD** pour les recettes d'investissements
- Libellé du compte** Le libellé est explicite et correspond à celui du logiciel comptable propre à la collectivité.
- Dépenses / Recettes** Exemple de format des montants requis : **250018.00**
Les deux décimales sont séparées par un point « . »
Les montants ne doivent contenir aucun autre caractère de séparation de milliers tel qu'une apostrophe « ' » ou une virgule « , ».

Le compte ne doit pas contenir les opérations de clôture (comptes de report au bilan 5900 et 6900), mais doit présenter le résultat effectif.
- Format des colonnes** Les quatre colonnes *Fonction / Compte / Dépenses / Recettes* ont le format « Nombre », surtout pas « Texte ».

La colonne *Libellé* a le format « Texte », éventuellement « Standard ».

Exemple de fichier pour le bilan

Tableau à 3 colonnes avec en première ligne du fichier Excel les titres des colonnes, puis les données :

Compte	Libellé	Montants
10000.00	Caisse principale	3002.50
10001.00	Caisse secondaire - Café	0.00
10010.00	Comptes commerciaux postaux	78524.00
10020.00	Comptes courants bancaires	328500.45
...	AUTRES COMPTES...	...
10400.00	Régularisations des charges de personnel (30)	10005.00
10410.00	Régularisations charges de biens, services et autres charges d'exploitation (31)	20047.00
...	AUTRES COMPTES...	...
14031.00	Génie civil - Approvisionnement en eau	875024.00
14031.99	Amortissement de l'approvisionnement en eau	-20083.00
14073.00	Installation en construction - Gestion des déchets	20117.60
...	AUTRES COMPTES...	...
20010.00	Comptes courants avec des tiers, compte général	25610.55
20020.00	Remboursements d'impôts communaux généraux	20006.00
...	AUTRES COMPTES...	...
20102.00	Engagements à court terme envers des banques	487560.00
...	AUTRES COMPTES...	...
20420.00	RG impôts (40)	20022.80
20681.99	Amortissements cumulés - Contributions d'investissement du canton	-83670.76
29003.00	Financement spécial, élimination des déchets	47985.95
...	AUTRES COMPTES...	...
29500.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	20058.00
29900.00	Résultat annuel	102586.80
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	611435.45

- Classification comptable** Numéro du compte au format **CCCCC.DD**, compte à 5 chiffres et degré de détail **CCCCC.DD** à 2 chiffres séparés par un point « . », soit :
 - 1CCCC.DD pour les actifs du bilan
 - 2CCCC.DD pour les passifs du bilan
- Libellé du compte** Le libellé est explicite et correspond à celui du logiciel comptable propre à la collectivité.
- Montants** Exemple de format des montants requis : **328500.45** :
Les deux décimales sont séparées par un point « . »
Les montants ne doivent contenir aucun autre caractère de séparation de milliers tel qu'une apostrophe « ' » ou une virgule « , ».
Il n'y a pas de colonnes distinctes pour les montants des actifs et des passifs.
Les montants des passifs ne doivent pas être négatifs, mais certains montants actifs et passifs peuvent être négatifs (p.ex. amortissement d'infrastructures [actif], amortissement des contributions d'investissements [passif], etc.).
Le résultat annuel (bénéfice en positif ou déficit en négatif) doit être comptabilisé au passif et correspondre à celui du compte de résultats.

Le total des actifs 1CCCC.DD et le total des passifs 2CCCC.DD doivent être égaux !

- Format des colonnes** Les deux colonnes *Compte / Montants* ont le format « Nombre », surtout pas « Texte ». La colonne *Libellé* a le format « Texte » ou « Standard ».